



# AMENAGEMENT D'UNE ZONE HUMIDE ARTIFICIELLE TAMPON

COMMUNE DE MESLAND (41)

Acte d'Engagement



**Maître d'ouvrage** : SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

**Objet du marché** :

Le marché a pour objet l'exécution du marché suivant :

**Aménagement d'une Zone Humide Artificielle Tampon**

**Procédure retenue** : Marché Public de travaux en procédure adaptée

**Désignation du signataire du marché** : Monsieur le Président du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du C.M.P.** :

Le Maître d'ouvrage (SMB Cisse);

Le maître d'œuvre (SMB Cisse) assisté par la Cellule technique du SMB Cisse (Messieurs Valentin BAHE et Ludovic COGNARD)

**Comptable assignataire des paiements** : Monsieur le Receveur Municipal - Perception de Blois Agglomération

**Maître d'œuvre** : SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

# ACTE D'ENGAGEMENT

## ARTICLE 1 - CONTRACTANTS :

**Je soussigné,**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Agissant au nom et pour le compte de :

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société :

✓ Adresse :

✓ Téléphone :

Fax :

✓ SIRET N° :

✓ CODE APE :

✓ Inscription  au répertoire des métiers **ou**  au registre du commerce et des sociétés sous le n°

**Nous soussignés,**

### Co-traitant

Nom, prénom et qualité du signataire :

Agissant au nom et pour le compte de :

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société :

✓ Adresse :

✓ Téléphone :

Fax :

✓ SIRET N° :

✓ CODE APE :

✓ Inscription  au répertoire des métiers **ou**  au registre du commerce et des sociétés sous le n°

Nom du mandataire :

Agissant en tant que mandataire

du groupement solidaire

du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature (formulaire DC4/99) en date du .....

après avoir pris connaissance du C.C.A.P. et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi les pièces prévues aux articles 43 à 46 du Code des Marchés Publics,

je m'engage (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux présentés dans le cahier des charges.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m' (nous) est notifiée dans un délai de **quatre vingt dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de remise des offres fixées par le Règlement de Consultation.

## **ARTICLE 2 - PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE**

- 1) - Acte d'engagement ;
- 2) - Règlement de consultation (RC) ;
- 3) - Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) ;
- 4) - Cahier des charges;
- 5) - Cahiers des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux ;
- 6) - Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics de travaux (C.C.A.G.) en vigueur le premier mois précédant la date limite de remise des offres.

Les pièces 5 et 6 ne sont pas jointes mais cependant doivent être réputées parfaitement connues des soumissionnaires.

## ARTICLE 3 - PRIX ET MONTANT DU MARCHE

### 3-1 : Détermination des prix :

Le marché est passé à prix unitaires et révisables.

L'évaluation des travaux à l'unité est présente dans le bordereau des prix.

Si le taux de T.V.A. variait entre la date d'établissement du présent marché et l'époque du fait générateur de la dite T.V.A., le prix de règlement tiendrait compte de cette variation.

Le montant total des prestations proposées s'élève à :

Montant hors TVA	
Montant TVA incluse	

### 3-2 Montant sous-traité

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal non révisable ni actualisable de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant maximal des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors TVA	
Montant TVA incluse	

Les déclarations et attestations (articles 141-1 et 45-6 du C.M.P.) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

## **ARTICLE 4 – DUREE ET DELAIS**

Le marché se terminera au plus tard le 31 juillet 2020.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à cette date.

## **ARTICLE 5 – MEMOIRE TECHNIQUE**

Le mémoire technique devra comporter deux parties. La première partie comprendra :

- présentation de l'entreprise avec organigramme, moyens en personnel et en matériel ;
- présentation des réalisations similaires... ;

La deuxième partie du mémoire technique comprendra des éléments relatifs à l'exécution du marché :

- les moyens mis à dispositions par l'entreprise pour la prestation (nombres de personnes et qualifications) ;
- Un échéancier prévisionnel d'exécution du marché ;
- les moyens techniques et matériels pour la prestation (engins, outils...);
- le mode opératoire ;

## **ARTICLE 6 - RESILIATION**

Il peut être mis fin à l'exécution des travaux faisant l'objet du marché avant l'achèvement de ceux-ci par une décision de résiliation du marché conformément et dans les conditions fixées à l'article 46 du C.C.A.G. applicable aux Marchés Publics de Travaux.

## **ARTICLE 8 – PAIEMENTS**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- ✓ Du compte ouvert au nom de :
- ✓ Etablissement bancaire :
- ✓ Lieu :
- ✓ Code Banque :
- ✓ Code Guichet :
- ✓ N° de compte :
- ✓ Clé R.I.B. :

## **ARTICLE 9 - APPLICATION DU DECRET N°97-638 DU 31 MAI 1997**

---

J'atteste sur l'honneur conformément à l'article R. 341-36 du Code du travail (décret n°97-638 du 31 mai 1997) que :

- ✓ je ferai appel pour l'exécution du présent marché à des salariés de nationalité étrangère qui seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France ①.
- ✓ je n'aurai pas recours pour l'exécution du présent marché à des salariés de nationalité étrangère ①.

① *Rayer la mention inutile (mentions obligatoires de par les dispositions de l'article R. 341-36 du Code du travail).*

## **ARTICLE 10 - APPROBATION DU MARCHE**

Fait à.....,

le.....

L'entrepreneur

Est acceptée la présente offre pour valoir  
acte d'engagement

A.....,

le.....

La personne responsable du marché

## ANNEXE 1

### ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS TRAITANCE

## Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance

### MARCHE :

Titulaire :

Objet :

### PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

Nature

Montant TVA comprise

### SOUS-TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale :

✓ Adresse :

✓ Téléphone :

Fax :

✓ SIRET N° :

✓ CODE APE :

✓ Inscription  au répertoire des métiers **ou**  au registre du commerce et des sociétés sous le n°

Compte à créditer :

✓ Ouvert au nom de :

✓ Etablissement bancaire :

✓ Lieu :

✓ Code Banque :

✓ Code Guichet :

✓ N° de compte :

✓ Clé R.I.B. :

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de Blois Agglomération

**La personne responsable  
du marché**

**l'entrepreneur**

**le mandataire**